

## Assemblée générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires <u>munis de leurs actions ou d'une attestation de</u> dépôt sont convoqués pour le

mardi 1er mars 2022, à 18h30 à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande Chemin de Rovéréaz 20, Lausanne

## Ordre du jour :

- 1. Rapports du président du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué relatifs à l'exercice 2020/2021.
- 2. Approbation du rapport et des comptes annuels pour l'exercice 2020/2021
- 3. Proposition pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan
- 4. Décharge aux membres du conseil d'administration
- 5. Élections statutaires
- 6. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes au 30 juin 2021, le rapport du conseil d'administration et le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires au siège social dès ce jour, de même que le procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 11 février 2021.

Le conseil d'administration